

février 2018

## **QUOI DE NEUF !**

### **UN MOT D'UN CONSEILLER**

Bonjour chers citoyens et citoyennes

À titre de nouvel élu au conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec, il me fait plaisir de vous adresser le mot du conseiller, en remplacement de Monsieur le Maire Jacques Landry.

Étant propriétaire à Venise-en-Québec depuis 1993, et résident permanent pendant plusieurs de ces années, j'ai depuis longtemps constaté que la participation de nos citoyens est certainement l'une des choses la plus importante, ceci afin d'assurer la qualité de vie de l'ensemble de la communauté. À Venise-en-Québec, on peut dire sans se tromper que ceux et celles qui consacrent du temps et des énergies à améliorer le mieux-être de notre population sont nombreux. Depuis plus de 15 ans, le bénévolat nous aura notamment permis de faire grandir la municipalité.

Il est important pour l'ensemble des concitoyens de développer et de maintenir ce sentiment d'appartenance envers notre municipalité, et que ceci soit notre fierté d'y habiter.

Comme vous le constaterez, votre conseil municipal prévoit à nouveau cette année une multitude d'activités intérieures et extérieures, beau temps mauvais temps, été comme hiver. En plus, l'année 2018, vous permettra de remarquer notamment certains changements, au niveau de l'affichage et de la signalisation, que nous allons apporter afin de faciliter la circulation des touristes et des invités lorsqu'ils se promènent dans la municipalité. Ce dossier qui m'a été confié par le Maire Landry sera dans mes priorités en 2018-2019, de même que l'aspect de la sécurité civile et des incendies.

En effet, en ce début de mandat nous avons déjà rafraîchi le plan de mesures d'urgence qui est en voie d'être approuvé par le conseil, et le plan d'intervention des pompiers en partenariat avec les 4 autres municipalités de la région (Clarenceville, Noyan, St-Sébastien et Henryville) devrait être approuvé par les partenaires sous peu puisqu'une entente de principe est récemment intervenue lors d'une rencontre à ce effet. Nous pouvons être fiers de notre service d'incendie et de nos pompiers sous la responsabilité de notre directeur Patrick Sauriol qui fait un travail remarquable.

Finalement, je vous invite à surveiller nos dépliants et annonces des activités à venir, et rendez vous sur la page Facebook de la municipalité afin de les suivre : Municipalité de Venise-en-Québec !

Johnny Izzi

Conseiller de Venise-en-Québec

**OUVERTURE OFFICIELLE - BIBLIOTHÈQUE DE VENISE-EN-QUÉBEC**  
**Située au Centre Culturel – 239, 16<sup>e</sup> avenue Ouest Entrée principale**  
**Toute la population est invitée mardi le 13 février prochain à 13h30**

**DRÔLE D'HIVER – TOURNÉE D'HUMORISTE DANS LE HAUT-RICHELIEU**  
**Samedi 3 mars prochain à 20h nous accueillerons MARKO MÉTIVIER**  
**Au Centre Culturel – GRATUIT**

La population est invitée au spectacle de l'humoriste Marko Metivier **samedi le 3 mars à 20h** au **Centre culturel de Venise-en-Québec. Ce spectacle est gratuit.** Il est diffusé par la SITE du Lac Champlain et subventionné par la MRC du Haut-Richelieu le ministère de la culture et des communications du Québec et la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

## **UN MOT DE LA COOPÉRATIVE DE SANTÉ LAC CHAMPLAIN**

Votre contribution financière à la Coop de santé est échue depuis le 31 janvier 2018.

Votre contribution de 120 \$ est indispensable à la continuité de notre initiative. Nous vous invitons à défrayer en argent comptant, par carte débit ou par chèque au nom de la Coopérative de Santé Lac Champlain.

Votre cotisation couvrira donc la période du 1<sup>er</sup> février 2018 au 31 janvier 2019.

La cotisation annuelle à la Coopérative sert à couvrir les frais fixes (loyer, électricité, télécommunications, assurances), les salaires (infirmières, secrétaires, équipe de l'entretien) et les frais inhérents à l'activité médicale (imprimerie, fournitures médicales spécialisées et non spécialisées).

Si vous ne désirez plus être membre de la Coop, s.v.p. nous le laisser savoir afin que nous puissions faire profiter cet avantage aux nombreux patients qui désirent y participer.

**Encore du nouveau à la Coopérative de Santé Lac Champlain.  
Une massothérapeute et réflexologue est maintenant à votre service le vendredi.**

**Si vous êtes incommodés par le stress, la migraine, la douleur chronique, les douleurs lombaires, la douleur au cou et aux épaules, les inflammations musculo squelettiques, les troubles dépressifs, la fibromyalgie, fasciite plantaire, syndrome du tunnel carpien, nerf sciatique ou simplement pour la détente, vous pouvez explorer les bienfaits de la massothérapie. Vous êtes invités à prendre rendez-vous avec Caroline Tardif Massothérapeute et réflexologue, Diplômée de l'Alliance des massothérapeutes du Québec en téléphonant à la Coopérative au 450-244-5350**

### **JOURNÉES RÉCRÉATIVES POUR HOMMES ET FEMMES 40 ANS ET PLUS**

Tous les lundis de 10h à 16h au Centre Culturel  
On joue aux cartes, au 500 et autres et au crible  
Dîner sur place : apporter votre lunch  
Marche intérieure, mise en forme et autres activités à venir

**JEUDI LE 1<sup>ER</sup> MARS Dîner sera servi à midi et danse à 13h  
Dîner à l'érablière \*le Sous Bois\* à Mont St-Grégoire  
Le coût taxes incluses mais service non inclus est de 10\$  
pour les membres de la FADOQ de Venise-en-Québec et de 17\$ pour les non-membres**

**JEUDI 29 MARS – Journée Casino de Montréal en autobus  
Départ du Centre Culturel à 8h45 (dîner à votre choix) spectacle à 13h30  
Retour 16h – coût approximatif 40\$ (spectacle et autobus)  
Limite 24 places**

**Tous les mercredis  
Ligne de grosses quilles – cette année joueurs remplaçant seulement pour l'an prochain inscription  
avant le 15 avril 2018**

**Les JEUDIS 15 MARS – 19 AVRIL – 17 MAI  
SOUPER au Centre Culturel avec danse en ligne**

**Pour information - réservations et pour plus de détails  
Gisèle Désilets 450-244-5307  
Jacqueline Robichaud 450-244-5119  
Léna Bernier 450-244-5235**